

Département des Pyrénées - Orientales

EXTRAIT DE LA DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de REAL

SEANCE du : 20 06 2024
Convocation du : 13 06 2024
Membres en exercice : 07
Membres présents :
Membres absents excusés :

Présents : Mesdames RIVIERE Jeanine, PRUDENTOS Stéphanie, ARNAU Conchita
Messieurs, BEY Jean Claude, SEGUY Jean Luc, PINEL Gilbert LLENSE Patrick

Absents :

Administratif présent : CANAL Elisabeth

Secrétaire de séance : PRUDENTOS Stéphanie

L'an deux mille vingt-quatre le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune de REAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel et sous la présidence de Monsieur SEGUY Jean Luc, Maire

Objet Attribution marche -TRANCHE 6- Programme de renouvellement des réseaux humides

M le maire rappelle à l'assemblée que le marché Tranche 6, pour les renouvellements des réseaux humides a été lancé

VU le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

TROIS entreprises ont répondu à l'appel d'offre

VU L'analyse des candidatures est basée d'une part sur la complétude des dossiers au regard des éléments demandés dans le règlement de la consultation et d'autre part sur le jugement de la capacité des candidats à réaliser les travaux objets du présent marché.

VU La limite de réception des offres le 14 juin 2024 à 12h

VU La commission d'appel d'offre qui s'est réunie afin de procéder à l'ouverture des plis en date du 20 juin 2024

Et Apres analyse,

L'entreprise ARENY SIS 66210 LES ANGLES remporte le marché (Rapport d'analyses des offres) pour le montant **DE 279 124.64HT**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans que dessus.

Le Maire, Jean-Luc SEGUY



le secrétaire de séance
Prudentos Stéphanie

